

Déviations 31/2024

Un aperçu des déviations du **29 juillet 2024** au **4 août 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
29/07/2024	LUN	25/25R	07L/07R	0722-2122	Vent 100° 4kts en augmentation. Prévion pointes d'atterrissage 090° 7kts en augmentation jusqu'à 11kts.
			07R/07L	2122-2202	Conditions météorologiques à l'aéroport.
30/07/2024	MAR	25/25R	25R/25R	1400-1510	La piste 25L est indisponible pour les atterrissages.
			01/07	2225-2300	Vent 050° 13kts. Prévion du vent 070°-090° 10-15kts.
		25/19,25R	01/07	2300-0000	Prévion du vent 070°-090° 10-15kts.
31/07/2024	MER	25/19,25R	01/07	0000-0500	Prévion du vent 070°-090° 10-15kts.
		25/25R	07L/07R	0635-1500	Vent 070° 7kts. Vent en altitude 090° 15kts.
			07L/07L	1500-1811	La piste 25L est fermée.
			07L/07R	1811-2129	Le vent au sol 090° 5kts rafales 8kts.
			01/07	2129-2227	Conditions météorologiques à l'aéroport.
01/08/2024	JEU	25/25R	01/07	0654-0907	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25/25R	2300-2333	Vent 050° 4-5kts.
02/08/2024	VEN	25/19,25R	25/25R	0311-0600	Procédure de moindre visibilité d'application.
04/08/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	1100-1300	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation de Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd of gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

